

COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER
DES PLANTES D' HENNEMONT
Du Jeudi 23 Mai 2024

Les Olympiades :

La thématique Slam est en cours de finalisation. Le studio d'enregistrement du Sax nous a accueillis pour mettre en musique ces écrits, qui vous seront présentés au vote le dimanche 30 juin, durant la Fête de l'Amitié, sur le site du centre de loisirs Jacques-Tati.

Les Festivités :

Les Foulées Achéroises : Le dimanche 2 juin, vous pouvez toujours venir aider le CLOCA dans cette organisation qui mobilise beaucoup de bénévoles.

Championnat de France de trottinette freestyle : Épreuves du championnat de France de trottinette qui se dérouleront sur notre skatepark les 1er et 2 juin (détails sur les supports de la ville).

JO 2024 : La caravane de l'Île-de-France s'arrête le 12 juin au Parc Louis-Jouvet pour vous offrir un éventail de loisirs aussi bien culturels que sportifs.

La Fête de la Lavande : Le samedi 29 juin, sur le site du SIAAP, les diverses animations proposées sont en ligne sur les supports de la ville.

La Fête de l'Enfance : Le samedi 29 juin au Centre de loisirs Jacques-Tati. En soirée, une NOUVEAUTÉ: une guinguette terminera la soirée.

La Fête de l'Amitié : Sur le même site, le dimanche 30 juin, nous célébrerons les 80 ans du débarquement.

La Fête Nationale : Le 13 juillet, une NOUVEAUTÉ: un spectacle de drones se déroulera à la Lisière St-Jean sur le thème des Jeux Olympiques.

Forum des Associations : Il se déroulera le samedi 7 septembre.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Les Visites :

Le samedi 15 juin à 14h00, la CAAPY ouvre ses portes avec une visite guidée de ses voitures de collection. Inscrivez-vous par retour de mail à l'adresse suivante : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr.

Le samedi 7 septembre, les centres de tri AZALYS et CYRÈNE vous permettront de voir le trajet de vos déchets. Inscrivez-vous par retour de mail à l'adresse suivante : ebeaudichon@mairie-acheres78.fr.

Jardins Partagés :

Un nettoyage a été effectué, de la paille a été livrée et une tonte a eu lieu grâce aux services des Espaces verts que nous remercions.

La pose d'une fontaine à l'extérieur du jardin l'été dernier a limité les allées et venues dans le jardin. L'usage de la clé est respecté et apporte tranquillité à jardiner.

Une réunion de début de saison pour le renouvellement des parcelles a eu lieu, marquant le début de l'été. À cette occasion, il nous est demandé que les référents de chaque carré puissent avoir les coordonnées des jardiniers concernés pour un meilleur partage des informations et propositions.

Un rappel du respect de la charte est fait : des fêtes sans autorisation des organisateurs sont interdites ! Ce lieu de convivialité n'a pas vocation à remplacer la location d'une salle.

Nous vous proposons le 12 juin un repas partagé à la suite du passage de la caravane des JO au Parc Louis-Jouvet. Merci de nous indiquer vos intentions pour la logistique.

Votre Amicale :

La convention d'occupation du local mis à disposition est en cours de signature pour une remise des clés début juin. Dès lors, une Assemblée Générale pourra être organisée afin de vous présenter les actions menées avec la CNL et votre bailleur DOMNIS.

En attendant, des contacts réguliers ont lieu. Les responsables du site DOMNIS de la ville sont vigilants, notamment concernant l'absence de facture annuelle de régularisation du fournisseur Engie Cofely et l'arrêt des prélèvements depuis janvier, ce qui vous inquiète.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Parole aux Habitants :

Concernant la maison intergénérationnelle, vous avez eu des réponses à votre pétition, et vos demandes ont été prises en compte. La nouvelle gardienne est appréciée pour sa réactivité et ses tâches à effectuer.

Des intrusions sont constatées depuis quelque temps. Vous souhaitez pouvoir changer les codes d'accès, ce qui est une précaution usuelle pour votre tranquillité.

Les platines des interphones sont en défaut. Une intervention pour que ça sonne au bon appartement serait nécessaire.

Des caddies sont projetés contre la porte du garage, ce qui a pour effet de la mettre en défaut. Que faire ?

Les voitures ventouses elles appartiennent bien souvent, à des locataires. Elles doivent être gérées par vos gardiens, qui doivent établir des listes.

Un nouvel arrêté doit être établi par les services techniques de la ville, ainsi qu'un marquage au sol par le bailleur pour que la Police Municipale puisse intervenir.

Le début des travaux de réhabilitation sera annoncé par un affichage dans les halls. Cet affichage se fera au fur et à mesure, une fois que le délai légal, suite au dépôt du permis de construire en mairie, sera écoulé, sans recours.

On nous signale des incivilités qui ont été transmises en confidentialité.

On nous avertit d'une défaillance des 2èmes portes dans certains halls.

Allée des Chardonnerets, la lumière est en panne. De qui est-ce la compétence ?

La lumière dans les parties communes du 2 Allée des Pinsons reste, par contre, allumée.

Le distributeur à déjections canines proche de l'école Louis-Jouvet est mal placé. Les enfants jouent avec. Est-il possible de le déplacer car son utilité est certaine sur cet espace vert ? Est-il possible d'en prévoir un près de la résidence intergénérationnelle ?

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Vous vous êtes inquiétés du Monsieur avec son chien au kiosque. Il a été pris en charge.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger du quartier, de La Délicieuse.

En attendant de nous croiser durant toutes ces festivités, n'hésitez pas à nous contacter.
Nous restons à votre écoute !

Notre prochaine réunion aura lieu le jeudi 26 septembre 2024.

Eveline BEAUDICHON
Olivier LEGOFF

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée